



62^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le droit à la santé

Intervention du Luxembourg

17 juin 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Le Luxembourg vous remercie pour votre rapport et réitère son plein soutien à votre mandat.

Nous saluons votre engagement en faveur du droit à la santé pour toutes et tous, dans un contexte marqué par des inégalités persistantes et des pressions croissantes sur les systèmes de santé, ainsi que l'attention que vous portez aux déterminants structurels de la santé.

Cette thématique résonne avec les actions récentes du Luxembourg, notamment en matière de droits et santé sexuelle et reproductive et de lutte contre les discriminations. Nous vous remercions pour votre visite au Luxembourg en avril 2023, qui a mis en lumière des avancées importantes, tout en soulignant la nécessité de renforcer le suivi, la collecte de données et l'accès équitable aux soins.

Le Luxembourg réaffirme que la lutte contre la stigmatisation et la discrimination est une condition *sine qua non* du droit à la santé, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Dans ce contexte, quelles recommandations prioritaires adresseriez-vous aux États pour mieux intégrer la lutte contre les discriminations et l'intégration des déterminants structurels dans l'atteinte de la couverture sanitaire universelle ?

Je vous remercie.

[Mots : 202 (~1min30sec)]